



Prime sécur pour les entreprises privées

Par lapak

Bonjour

Je travaille dans une entreprise sous le régime de la mutualité, et je dépends de la convention 66.

L'extension de la prime Sécur aux entreprises privées est sortie au journal officiel en juin 2024.

Je suis surveillante de nuit, vais-je en bénéficier?

Merci